Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260219-B_2026_21-DE

MONTFORT COMMUNAUTÉ
Siège : 4 place du Tribunal
CS 30 150 – 35162 MONTFORT S/ MEU
Tél. : 02.99.09.88.10
Arrêté Préfectoral du 14.12.1992

BUREAU COMMUNAUTAIRE
19 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le 19 février, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Montfort-sur-Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS.

Etaient présents : Chrystèle BERTRAND, Fabrice DALINO, Bruno DUTEIL, Yannick FOUVILLE, Marie GUEGUEN, Régine LEFEUVRE, Marcelle LE GUELLEC, Christophe MARTINS, Isabelle OZOUX, Jean RONSIN, Joseph THEBAULT.
Etaient excusés : Loïc BOISGERAULT, Fabienne BONDON

La séance est ouverte à 9h30
Secrétaire de séance : Marcelle LE GUELLEC

ADMISSION EN NON-VALEUR – BUDGET PRINCIPAL
ANNEE 2026
N° Délibération B/2026/21

EXPOSE DES MOTIFS
Le comptable public a présenté le 08/09/2025 dans l'état n°7078530031, une demande d'admission en non-valeur de diverses créances du budget principal.

Ces 34 créances concernent des particuliers ou des entreprises et ont été émises entre 2019 et 2025.

Le comptable public propose l'admission de ces créances en non-valeur pour divers motifs comme des poursuites sans effet, des restes à recouvrer inférieurs au seuil de poursuite, ou des demandes de renseignement négatives.

Conformément à l'état mentionné ci-dessus, le montant des admissions en non-valeurs proposées pour le budget principal s'élève à 3 346,96 €.

VISAS ET CONSIDERANTS
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de Montfort communauté,

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire, à l'unanimité :
- approuve l'admission en non-valeur des créances listées ci-dessus présentées par le comptable public pour un montant de 3 346,96 €.

Certifié exécutoire par le Président,
Signé : Le Président, Christophe MARTINS

LE PRÉSIDENT,
Christophe MARTINS

MONTFORT COMMUNAUTÉ
ILLE-ET-VILAINE

Le secrétaire de séance,

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 035-243500550-20260219-B_2026_21-DE